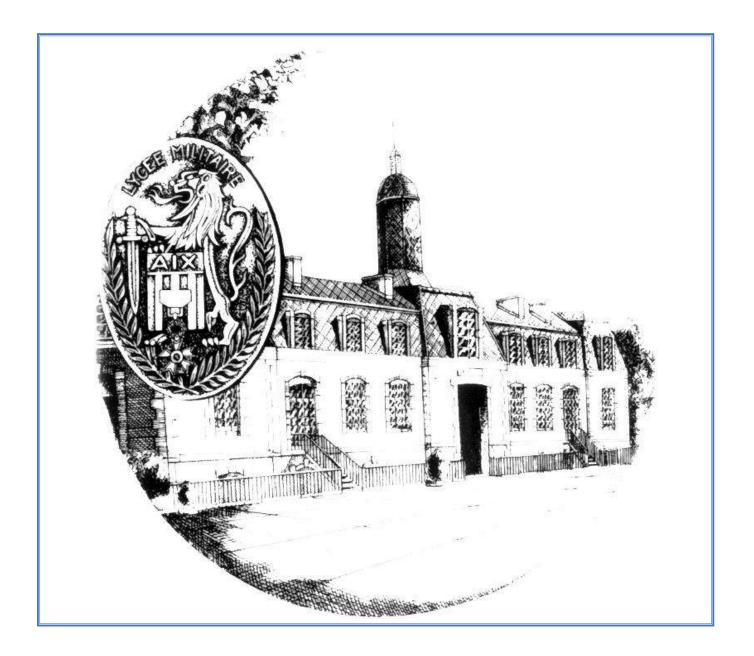
LYCEE MILITAIRE D'AIX EN PROVENCE



DOSSIER ADMINISTRATIF RENTREE SCOLAIRE CLASSE DE TERMINALE

DUSSIER ADMINISTRATIF RENTREE SCULAIRE CLASSE DE TERMINALE

HISTORIQUE LYCEE MILITAIRE D'AIX EN PROVENCE

Le Général de Cissey, ministre de la guerre du maréchal de Mac-Mahon fit ordonner par la IIIème République la création d'Ecoles d'Enfants de Troupe (loi du 13 mars 1875).

Le lycée militaire d'Aix en Provence est l'héritier des écoles militaires préparatoires (EMP) de Rambouillet (1884) et de Saint Hyppolyte du Fort (1886) qui, réunies forment à partir de 1934 l'école d'Epinal.

La mobilisation générale du 2 septembre 1939 l'oblige à quitter Epinal et à se replier à Niort. Le 22 juin 1940, les Allemands occupant la ville gardent militairement le quartier où cadres et élèves sont considérés comme prisonniers. Après de nombreuses démarches, l'école est autorisée à se rendre en zone libre, d'abord à Confolens dans les Charentes puis à Chomérac en Ardèche.

Le 6 septembre 1940, elle s'installe à Montélimar où elle reste jusqu'au 19 décembre 1946, date à laquelle elle prend ses quartiers à Aix en Provence, caserne Miollis qui depuis 1893 a accueilli beaucoup de formations dont, sous l'occupation, l'école spéciale militaire de saint - Cyr et l'école militaire de l'infanterie de Saint Maixent

Elle prend alors le nom d'Ecole militaire Préparatoire d'Aix en Provence. En 1974, l'école est dénommée collège militaire, puis en 1983 lycée militaire. Aujourd'hui, plus de 1 000 personnes se côtoient au lycée.

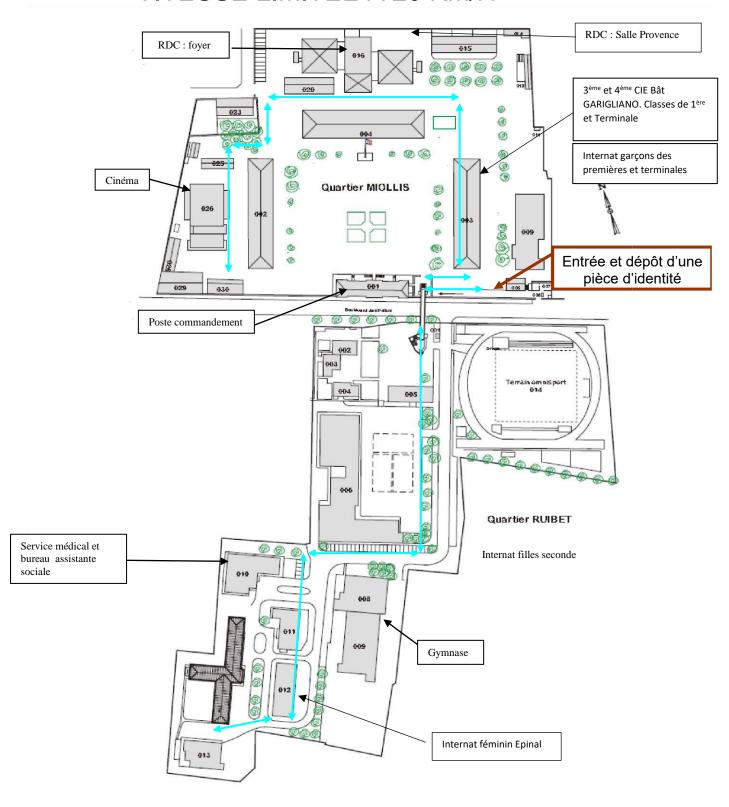
3^{ème} CIE Classe de TERMINALE



SOMMAIRE	Intitulé
1	CARTE CIRCULATION ET PARKING LYCEE MILITAIRE
2	ACCUEIL DES CLASSES DE TERMINALE
3	DOCUMENTS A REMETTRE DÛMENT COMPLETES ET SIGNES
4	TROUSSEAU

1- CARTE CIRCULATION ET PARKING LYCEE MILITAIRE

LYCEE MILITAIRE VITESSE LIMITEE A 20 KM/H



2- ACCUEIL DES CLASSES DE TERMINALE

En raison de l'indisponibilité de la place d'armes les véhicules ne pourront pas stationner dans l'enceinte du lycée.

Les parents seront invités à rejoindre le cinéma (Quartier MIOLLIS) <u>pour 13h30</u> et assisteront aux allocutions du Colonel, chef de corps du Lycée militaire, de Madame la proviseure, du commandant d'unité de la compagnie, du service médical, de l'assistante sociale et du bureau des sports. A l'issue, ils rejoindront le bâtiment GARIGLIANO (3 Cie) pour réaliser les formalités administratives (infirmerie, bureau des sports, trésorerie, bureau élèves, assistante sociale) et rencontrer le chef de section de leur enfant.

Les élèves seront pris en charge par la compagnie au niveau du cinéma <u>dès 13h45</u> pour les circuits d'incorporation et de perception.

Les élèves ne sont pas autorisés à prendre leur repas du midi au lycée, par contre le repas du soir est obligatoire. Début des cours le mercredi 4 septembre à 08h00.

3- DOCUMENTS A COMPLETER ET SIGNER

Les documents inhérents au lycée militaire sont à télécharger sur le site afin d'être imprimés, complétés et signés, pour remise le jour de la rentrée scolaire :

Intitulés	Nombre d'exemplaires originaux	A compléter	A signer	Service concerné
Bulletin d'adhésion au CSL	1	Х	Χ	Bureau des sports
Certificat CSL médical 2024/ 2025	1	Х	Х	Bureau des sports
Procuration compte nominatif	1	Χ	Х	Régie
Relevé d'identité bancaire des parents ou de l'élève le cas échéant – à fournir	1			Régie
Attestation de recensement et JDC – à fournir	1			Bureau élèves
Notification de bourses – à fournir pour les nouveaux élèves ou si elle est différente de celle du dossier de première	1			Bureau élèves
Attestation responsabilité au bon usage des SI	1	X	Х	Chef de section
Attestation d'assurance responsabilité civile et extra-scolaire – à fournir	1	Х	Х	Chef de section
Attestation de prise de connaissance du RILDAT	1	Х	Х	Chef de section
Attestation de prise de connaissance du RIS	1	Х	Х	Chef de section
Autorisation parentale de sortie du LMA	1	Х	Х	Chef de section
Autorisation de récupération et transferts aux urgences	1	Х	Х	Chef de section
Charte de civilité et de comportement	1	Х	Χ	Chef de section
Correspondant principal	1	X	Χ	Chef de section
Fiche de renseignement secondaire	1	Х	Х	Chef de section
Fiche d'urgence	1	Х	Х	Chef de section
Le droit de diffusion de l'image	1	Х	Х	Chef de section
Photocopie pièce d'identité (CNI ou passeport)— à fournir pour les nouveaux élèves ou si elle est différente de celle du dossier de première	1			Chef de section

Intitulés	Nombre d'exemplaires originaux	A compléter	A signer	Service concerné
Questionnaire médical	1	Х	Χ	Service médical
Fiche mise à jour pour les anciens élèves	1	Х	Х	Service médical
Autorisation de soins	1	Х	Х	Service médical
Autorisation de Vaccination	1	Х	Х	Service médical

4- TROUSSEAU ET EFFETS PERSONNELS

TROUSSEAU:

Les effets du trousseau, effets de sports, draps, couvertures, serviettes, etc... sont fournis par le lycée. Le lavage et le nettoyage à sec de ces articles sont effectués par des blanchisseurs du secteur civil via le lycée.

EFFETS PERSONNELS

Ces effets sont à apporter par les élèves dès la rentrée scolaire.

- Rouleau de papier couvre livre : les élèves sont dans l'obligation de couvrir leurs manuels scolaires ;
- ☞ Linge de corps pour les filles et les garçons (col en V pour les maillots de corps) ;
- Trousse de toilette (rasoir pour les garçons), peignoirs ;
- Cirage noir;
- 4 cadenas solides à clés (avec 3 clés). Un jeu de clés sera remis au CDS en début d'année ;
- Lunettes de natation et bonnet de bain;
- Prévoir des cintres, notamment pour pantalons ou jupes ;
- Tune paire de chaussures de sport de bonne qualité pour la course à pied ;
- Une montre chronomètre pour la pratique de la course à pied ;
- Une paire de chaussures spécialisées (foot, rugby, pointes etc., en fonction du sport pratiqué; achat pouvant être effectué ultérieurement);
- Collants couleur chair pour les filles.
- Une multiprise électrique avec interrupteur aux normes CE.
- Au besoin, une lampe de chevet.
- Sac civil pour transport du linge (sale) lors des retours au domicile familial.
- Prévoir l'achat d'une blouse blanche EN COTON.

Cette liste constitue un inventaire des affaires indispensables à l'élève pour sa vie scolaire. Elle n'est cependant pas exclusive de tout autre effet pouvant lui être nécessaire.